



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

**Procès-verbal** de la séance ordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 27 Juillet 2011, à 17 h, au 349 chemin Val-des-Lacs, Val-des-Lacs.

Sont présents : Monsieur Pierre Poirier  
Madame Berthe Bélanger  
Madame Danielle St-Laurent

Sont aussi présents : Monsieur Denis Desautels, substitut Val-des-Lacs  
Monsieur André Brisson, substitut St-Faustin-Lac-Carré  
Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier-Coordonnateur  
Madame Diane Taillon, directrice générale, Lac Supérieur

**1.**  
**OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance ordinaire est ouverte à 17 h.

Monsieur Pierre Poirier souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**2.**  
**R.67-07-2011**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Danielle St-Laurent.

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 Juin 2011
4. Approbation de la liste des déboursés et des comptes à payer
5. Octroi du contrat pour l'achat de camions, bennes et équipements de collecte et transport des matières résiduelles
6. Octroi du contrat pour l'achat de remorques pour le transport des matières résiduelles
7. Période de questions
8. Levée de la séance

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**Adoptée**



No de résolution  
ou annotation

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS**

**3.  
R.68-07-2011  
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 29 JUIN 2011**

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 Juin 2011 le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Berthe Bélanger

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 Juin 2011 tel que rédigé.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

**4.  
R.69-07-2011  
APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER**

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des déboursés du 01 Juin au 30 Juin 2011 totalise \$ 15842.32 et se détaille comme suit :

Chèques	\$ 14254.14
Paiements directs	\$ 86.96
Salaires et avantages sociaux	\$ 1501.22
Total :	<u>\$ 15842.32</u>

Il est proposé par Mme Danielle St-Laurent

**D'APPROUVER** la liste des déboursés comprenant les chèques # 1 à 9 pour un montant de \$ 14254.14, les paiements directs pour un montant de \$ 86.96 et les salaires et avantages sociaux pour un montant de \$ 1501.22 pour un total de \$15842.32.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

  
Gilles Bélanger  
Secrétaire-Trésorier



No de résolution  
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

5.

R.70-07-2011

**OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACHAT DE CAMIONS, BENNES ET ÉQUIPEMENTS DE COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**CONSIDÉRANT QUE** la régie a publié un appel d'offres pour l'acquisition de trois camions 10 roues, 9 bennes interchangeables et des équipements pour la collecte des matières résiduelles;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a eu qu'un seul soumissionnaire

Il est proposé par Mme Berthe Bélanger

**D'OCTROYER** conditionnellement à l'approbation par le MAMROT du règlement d'emprunt # 002-2011 à Groupe Environnemental Labrie Inc. le contrat pour l'acquisition des trois châssis de camions 10 roues pour un montant total incluant les taxes de \$ 408,079.35 ainsi que pour l'acquisition de 9 bennes interchangeables et 3 équipements de collecte incluant leur installation pour montant total incluant les taxes de \$ 930,284.21 le tout tel que plus amplement décrit à sa soumission déposée le 08 Juillet 2011. Pour un contrat total de \$ 1,338,363.56.

**D'AUTORISER** Monsieur Pierre Poirier, président et Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, à signer le contrat à intervenir entre les parties;

**D'AUTORISER** Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier à effectuer toutes les démarches utiles auprès de la Société de l'Assurance automobile du Québec;

**DE FINANCER** les coûts associés auxdits contrat conformément au règlement d'emprunt numéro 002-2011.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**Adoptée**

6.

R.71-07-2011

**OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACHAT DE REMORQUES POUR LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**CONSIDÉRANT QUE** la régie a publié un appel d'offres pour l'acquisition de deux remorques pour le transport des matières résiduelles;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a eu qu'un seul soumissionnaire

Il est proposé par Mme Danielle St-Laurent

**D'OCTROYER** conditionnellement à l'approbation par le MAMROT du règlement d'emprunt # 002-2011 à Deloupe Inc. le contrat pour l'acquisition de deux remorques pour un montant total incluant les taxes de \$ 121,899.75 le tout tel que plus amplement décrit à sa soumission déposée le 08 Juillet 2011;

**D'AUTORISER** Monsieur Pierre Poirier, président et Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, à signer le contrat à intervenir entre les parties;

**D'AUTORISER** Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier à effectuer toutes les démarches utiles auprès de la Société de l'Assurance automobile du Québec;

**DE FINANCER** les coûts associés auxdits contrat conformément au règlement d'emprunt numéro 002-2011.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**Adoptée**

7.



No de résolution  
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

8.

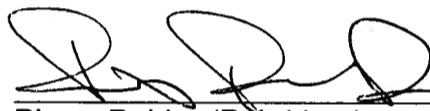
R.72-07-2011


**LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme. Danielle St-Laurent de lever la présente séance ordinaire à 17 h 50.

La présidente s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**Adoptée**

  
Pierre Poirier (Président)

  
Gilles Bélanger (Secr.-Très.)